

Matières organiques et recyclage

Qu'est-ce qu'on peut retrouver dans les bacs bruns?

PAPIER ET CARTON SOUILLÉ

Mouchoirs, Essuie-tout, Boîtes à pizza, Serviettes de table, Sacs en papier, Moules à muffin en papier, etc.

RÉSIDUS ALIMENTAIRES

Fruits et légumes, Œufs, Viandes, Produits laitiers, Produits céréaliers, Noix, Cafés et sachets de thés, etc.

RÉSIDUS EXTÉRIEURS/VÉGÉTALES

Feuilles mortes, copeaux et brindilles, bran de scie et paille, résidus de désherbage, de jardinage ou du potager, rognures de gazon, etc.

RÉSIDUS GRAS

Huiles, graisse végétale, sauces et vinaigrettes, etc.

AUTRES RÉSIDUS

Poils, cheveux, plumes, nourritures pour animaux, poussières, cendres de bois non traité et éteintes, cure-dents, etc.

INTERDIT

Aucun sac de plastique, même ceux dits biodégradables, matières recyclables, matières non biodégradables, graisse et huiles minérales, animaux morts, excréments, textiles, produits sanitaires, serviettes hygiéniques, tampons, coton-tige et soie dentaire, litière d'animaux souillée, papier ciré, mousse de sècheuse, styromousse, rouleaux de tourbe de gazon, terre, pierres, coquilles de mollusque, etc.

Qu'est-ce qu'on peut retrouver dans les bacs bleus?

PAPIER ET CARTON

Papier, carton, journaux, circulaires, sacs de papier, livres, périodiques, annuaires téléphoniques, enveloppes, papier d'emballage, cartons de lait

MÉTAL

Contenants tels les boîtes de conserves et canettes, le papier d'aluminium et d'acier, assiettes et moules d'aluminium, couvercles de métal, etc.

VERRE

Tous les contenants de verre de n'importe quelle couleur.

PLASTIQUE

Plastiques #1, 2, 3, 4, 5, 7. Contenants de plastique, sacs d'épicerie, emballages, sacs de plastique, pots de jardinage, contenants de produits ménagers/ de beauté, etc.

INTERDIT

Papier mouchoir, couches, papier essuie-tout, papier ciré, cellophane, papier métallique d'emballage, papier et carton souillés, autocollants, piles, tôle galvanisée, contenants sous pression, objets de plus de 2,2 kg, objets de dimension restreinte (clous, boulons, vis), objets de volume supérieur à 4L, objets de longueur de 50 cm et plus, miroirs et verre plat, cristal, poterie, porcelaine, vaisselle, ampoules, plastique #6, caoutchouc, styromousse, boyaux d'arrosage, bouchons, toiles de piscine, jouets, emballages souillés, verres de plastique, etc.

